

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 51 accordant un secours de 3.000 francs à Dattou Mohamed Warke.

n° 51

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
13 janvier 1949

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro  
31 janvier 1949

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Sur proposition du chef du bureau des affaires politiques ; Après avis du chef du service des finances, du personnel et de la comptabilité,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Un secours de cinq mille francs est accordé à Dation Mohamed Warke. Dankali Badoita-Mela, fils de l'akel Mohamed Ali Warke.

#### Art. 2

— Ce secours es| payable globalement et imputable au budget local (exercice 1948) :

chapitre XIII, article 1er, paragraphe 2.

#### Art. 3

— La présente décision sera enregistrée, publiée, communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal officiel de la colonie.

**Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.**